

**Évolution de la proportion de femmes
chez les 16 à 24 ans,
au cours de la période de 2002 à 2007,
en ce qui a trait à différents aspects de la
sécurité routière**

Direction des études et des stratégies en sécurité routière
Vice-présidence à la sécurité routière
Société de l'assurance automobile du Québec

Novembre 2008

AVANT-PROPOS

Au cours des trois dernières décennies, la proportion de femmes parmi les titulaires d'un permis de conduire n'a pas cessé de croître. En effet, alors qu'elles représentaient 38 % des 3,1 millions de ces titulaires en 1978, leur proportion atteignait 47 % en 2007. Cette croissance a aussi été importante parmi les plus jeunes conducteurs de moins de 25 ans. Par conséquent, il est important d'en tenir compte dans l'analyse du bilan routier.

L'objet du présent document est d'étudier l'évolution récente de la proportion des jeunes femmes relativement, d'une part, à l'usage du réseau routier et, d'autre part, à leur comportement sur la route, plus particulièrement en ce qui a trait aux infractions qu'elles commettent et aux accidents dans lesquels elles sont impliquées.

Les connaissances découlant de cette démarche pourraient constituer une pierre d'assise sur laquelle la Société pourra baser ses actions en vue d'améliorer le bilan routier de cette clientèle spécifique.

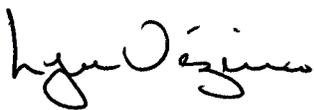
Il ressort de cette analyse que la proportion des jeunes conductrices, selon différents indicateurs de leur usage du réseau routier, a continué de croître au cours des cinq dernières années, bien que cette augmentation ait été relativement faible.

Toutefois, elles commettent nettement moins d'infractions que les jeunes conducteurs de leur âge. Leur proportion à cet égard a tout de même crû au cours des dernières années, ce qui reflète notamment l'augmentation de leur usage du réseau routier.

Par ailleurs, comme c'est le cas pour les infractions, la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans les accidents mortels ou avec blessé grave est nettement moins élevée que leur représentation relativement au kilométrage parcouru. Cependant, elle y est semblable pour ce qui est de l'ensemble des accidents avec dommages corporels.

Ce document a été réalisé par M. Robert Simard. Nous tenons à remercier M^{me} Catherine Tremblay, responsable de la présentation de ce rapport.

La directrice des études et des stratégies
en sécurité routière,



Lyne Vézina

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
LISTE DES TABLEAUX	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Les indicateurs reliés à l’usage du réseau routier	3
La population	3
Les titulaires d’un permis de conduire	4
Les propriétaires d’automobile (incluant les camions légers)	5
Le kilométrage parcouru.....	7
Résumé sur les indicateurs reliés à l’usage du réseau routier.....	8
CHAPITRE 2 : Les infractions	9
L’ensemble des infractions entraînant des points d’inaptitude.....	9
Les infractions pour excès de vitesse	11
Les infractions pour omission de s’arrêter à un feu rouge.....	12
Les infractions pour omission de s’immobiliser à un panneau d’arrêt.....	13
Les infractions pour omission d’attacher sa ceinture de sécurité.....	15
Les infractions pour grand excès de vitesse (> 45 km/h)	16
Les infractions pour vitesse ou action imprudente.....	17
Les infractions au Code criminel reliées à l’alcool	18
Résumé des infractions.....	20
CHAPITRE 3 : Les victimes et les conducteurs impliqués dans les accidents	21
Les victimes	21
Les conducteurs impliqués dans les accidents	25
L’alcoolémie chez les conducteurs décédés	29
Résumé sur les victimes et les conducteurs impliqués dans les accidents	31
CONCLUSION	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Évolution du nombre et de la proportion de femmes parmi la population de 16 à 24 ans au Québec, 2002-2007	3
Tableau 2 :	Évolution du nombre et de la proportion de femmes chez les titulaires d'un permis de conduire de 16 à 24 ans, 2002-2007.....	5
Tableau 3 :	Évolution du nombre et de la proportion de femmes chez les propriétaires d'une automobile (incluant les camions légers) de 16 à 24 ans, 2002-2007	6
Tableau 4 :	Cheminement du processus d'estimation de la proportion représentée par les femmes dans le kilométrage parcouru par les 16 à 24 ans en 2007	8
Tableau 5 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises ayant entraîné des points d'inaptitude, pour tous les types d'infractions, 2001-2006	11
Tableau 6 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour excès de vitesse, 2001-2006.....	12
Tableau 7 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour omission de s'arrêter à un feu rouge, 2001-2006	13
Tableau 8 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour omission de s'immobiliser à un panneau d'arrêt, 2001-2006.....	14
Tableau 9 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour omission d'attacher sa ceinture de sécurité, 2001-2006	16
Tableau 10 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour grand excès de vitesse (> 45 km/h), 2001-2006	17
Tableau 11 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour vitesse ou action imprudente, 2001-2006.....	18
Tableau 12 :	Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions au Code criminel reliées à l'alcool, 2001-2006.....	19
Tableau 13 :	Évolution de la proportion des femmes parmi l'ensemble des victimes de 15 à 24 ans, 2002-2007.....	22

LISTE DES TABLEAUX (*Suite*)

Tableau 14 : Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans blessées légèrement, 2002-2007	23
Tableau 15 : Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans blessées gravement, 2002-2007	24
Tableau 16 : Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans décédées, 2002-2007	25
Tableau 17 : Évolution de la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans l'ensemble des accidents avec dommages corporels, 2002-2007	26
Tableau 18 : Évolution de la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans les accidents avec blessé léger, 2002-2007	27
Tableau 19 : Évolution de la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans les accidents avec blessé grave, 2002-2007.....	28
Tableau 20 : Évolution de la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans les accidents mortels, 2002-2007	29
Tableau 21 : Proportion des femmes selon deux mesures reliées à l'alcoolémie parmi les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans les accidents mortels et testés, 2002-2006	30
Tableau synthèse : Proportion des femmes, selon le groupe d'âge, relativement à différents indicateurs de l'usage du réseau routier, au comportement des usagers de la route et à leur implication dans les accidents.....	35

INTRODUCTION

L'objet de ce document est de mesurer la proportion de femmes chez les jeunes de 16 à 24 ans par rapport à différents aspects de la sécurité routière, ainsi que l'évolution à cet égard au cours de la période de 2002 à 2007. On fera aussi la distinction entre les 16 à 19 ans et les 20 à 24 ans.

Dans un premier temps, on s'est intéressé à plusieurs indicateurs reliés à l'usage du réseau routier dans ce groupe d'âge, tels que le nombre de titulaires d'un permis de conduire, de propriétaires d'une automobile et les informations disponibles concernant le kilométrage parcouru.

Par la suite, on a considéré le comportement de ces jeunes sur le réseau routier en matière de sécurité. Les informations traitées à cet égard sont les différents genres d'infractions commises.

On a aussi examiné leur implication dans les accidents, tant comme victimes que comme conductrices. Finalement, on a tenu compte des informations disponibles concernant l'alcool en relation avec les conducteurs décédés, pour autant qu'ils aient été testés.

CHAPITRE 1 : Les indicateurs reliés à l'usage du réseau routier

Avant de considérer les titulaires d'un permis de conduire, on examinera les données sur la population de 16 à 24 ans au Québec. De prime abord, on pourrait s'attendre à ce que les femmes représentent 50 % de cette population et que cela ne varie pas au fil des ans.

La population

Le tableau suivant présente les données sur cette population. On constate des résultats fort voisins de ceux anticipés. Ainsi, les femmes représentent tout près de 49 % des jeunes, tant chez les 16 à 19 ans que les 20 à 24 ans. Quant à la variation de cette représentation, on observe, entre 2002 et 2007, une très légère augmentation de 0,3 point de pourcentage parmi les femmes de 16 à 19 ans et de 0,1 point chez celles de 20 à 24 ans.

Cependant, en nombre de personnes, on observe que, parmi les 16 à 19 ans, celui des hommes et des femmes a connu une baisse entre 2002 et 2004, puis une remontée. Par contre, pour les uns comme pour les autres, il était continuellement en baisse chez les 20 à 24 ans au cours de cette période. Ainsi, par rapport au total de la population de 16 à 24 ans, le nombre des femmes et des hommes a diminué entre 2002 et 2006, puis a remonté en 2007. Ces changements auront donc des effets sur le nombre de titulaires d'un permis de conduire dans ce groupe d'âge.

Tableau 1
Évolution du nombre et de la proportion de femmes
parmi la population de 16 à 24 ans au Québec,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007 vs 2002
16 à 19 ans							
• Femmes	181 170	179 616	177 732	178 566	182 612	188 880	4,3 %
• Hommes	191 393	189 229	186 471	186 875	190 964	197 597	3,2 %
• Total	372 563	368 845	364 203	365 441	373 576	386 477	3,7 %
• % Femmes	48,6	48,7	48,8	48,9	48,9	48,9	0,3 point
20 à 24 ans							
• Femmes	252 034	251 029	249 111	244 513	239 861	236 873	- 6,0 %
• Hommes	265 974	264 496	262 260	256 826	252 120	248 271	- 6,7 %
• Total	518 008	515 525	511 371	501 339	491 981	485 144	- 6,3 %
• % Femmes	48,7	48,7	48,7	48,8	48,8	48,8	0,1 point
16 à 24 ans							
• Femmes	433 204	430 645	426 843	423 079	422 473	425 753	- 1,7 %
• Hommes	457 367	453 725	448 731	443 701	443 084	445 868	- 2,5 %
• Total	890 571	884 370	875 574	866 780	865 557	871 621	- 2,1 %
• % Femmes	48,6	48,7	48,7	48,8	48,8	48,8	0,2 point

Les titulaires d'un permis de conduire

Considérons tout d'abord le groupe des 16 à 19 ans. On constate, au tableau suivant, que le nombre de femmes titulaires d'un permis de conduire a considérablement augmenté entre 2002 et 2007, soit de 19,6 %, passant de 57 067 à 68 247. Pendant ce temps, le nombre de titulaires d'un permis chez les hommes a beaucoup moins augmenté, soit de 13,0 %. Par conséquent, la proportion des femmes a crû au cours de cette période, passant de 42,7 à 44,0 %. Malgré cette croissance, elle demeure inférieure à leur représentation dans la population, de sorte que le nombre de titulaires d'un permis par 100 habitants est moins élevé pour les femmes que pour les hommes. En effet, en combinant les informations des deux premiers tableaux, on obtient 36 titulaires d'un permis par 100 femmes âgées de 16 à 19 ans en 2007 (68 247/188 880), comparativement à 44 chez les hommes (86 685/197 597).

En ce qui a trait au groupe des 20 à 24 ans, on constate, tant pour les femmes que pour les hommes, que le nombre de titulaires d'un permis de conduire a diminué entre 2002 et 2007. Rappelons que ce fut aussi le cas pour cette population durant ces cinq années, ce qui explique ce résultat. Étant donné que la diminution est un peu moins forte pour les femmes que pour les hommes, leur proportion a donc légèrement augmenté au cours de cette période, passant de 47,1 % en 2002 à 47,8 % en 2007. Ce dernier pourcentage est très légèrement inférieur à leur proportion dans toute la population âgée de 20 à 24 ans, soit 48,8 %, de sorte que le nombre de titulaires par 100 habitants de 20 à 24 ans est presque aussi élevé pour les femmes que pour les hommes, soit 67 vs 70.

Ainsi, la différence dans le taux de femmes et d'hommes de 16 à 19 ans titulaires d'un permis de conduire, respectivement de 36 et de 44 titulaires par 100 habitants en 2007, est considérablement réduite dans le groupe des 20 à 24 ans, leurs taux respectifs étant de 67 et de 70.

En considérant globalement les jeunes de 16 à 24 ans, on observe, tant pour les femmes que pour les hommes, une diminution de leur nombre entre 2002 et 2005, puis une remontée. Il en résulte que le nombre de femmes titulaires d'un permis a connu une très légère hausse de 1,0 % sur l'ensemble de la période, alors que celui des hommes a baissé de 1,8 %, de sorte que la proportion des femmes a crû de 0,7 point de pourcentage entre 2002 et 2007, soit 46,6 vs 45,9 %. Cette proportion pour les femmes de 16 à 24 ans en 2007 est un peu inférieure aux 48,8 % qu'elles représentent dans la population. Ainsi, le nombre de titulaires d'un permis par 100 habitants est moins élevé pour les femmes que pour les hommes de 16 à 24 ans, soit 53 vs 58 titulaires par 100 habitants de cet âge en 2007.

Tableau 2
Évolution du nombre et de la proportion de femmes
chez les titulaires d'un permis de conduire de 16 à 24 ans,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007 vs 2002
16 à 19 ans							
• Femmes	57 067	57 370	58 792	60 461	63 382	68 247	19,6 %
• Hommes	76 699	76 532	76 612	77 539	81 144	86 685	13,0 %
• Total	133 766	133 902	135 404	138 000	144 526	154 932	15,8 %
• % Femmes	42,7	42,8	43,4	43,8	43,9	44,0	1,3 point
20 à 24 ans							
• Femmes	167 183	165 153	163 522	161 042	159 090	158 311	- 5,3 %
• Hommes	187 618	184 615	183 448	178 756	175 501	172 979	- 7,8 %
• Total	354 801	349 768	346 970	339 798	334 591	331 290	- 6,6 %
• % Femmes	47,1	47,2	47,1	47,4	47,5	47,8	0,7 point
16 à 24 ans							
• Femmes	224 250	222 523	222 314	221 503	222 472	226 558	1,0 %
• Hommes	264 317	261 147	260 060	256 295	256 645	259 664	- 1,8 %
• Total	488 567	483 670	482 374	477 798	479 117	486 222	- 0,5 %
• % Femmes	45,9	46,0	46,1	46,4	46,4	46,6	0,7 point

Les propriétaires d'automobile (incluant les camions légers)

On observe, au tableau suivant, que le nombre de femmes âgées de 16 à 19 ans propriétaires d'une automobile (incluant les camions légers) a très fortement augmenté entre 2002 et 2007, soit de 49,3 %, en passant de 21 349 à 31 881. Le nombre d'hommes du même âge a beaucoup moins augmenté, soit de 30,7 %. La proportion des femmes a donc crû au cours de cette période, passant de 34,9 à 38,0 %. Malgré cette croissance, il demeure que cette proportion de 38,0 % en 2007 était inférieure à celle de 44,0 % parmi les titulaires d'un permis de conduire.

En ce qui a trait au groupe des 20 à 24 ans, le nombre de propriétaires d'une automobile, chez les deux sexes, a beaucoup moins augmenté entre 2002 et 2007, soit de 7,1 % pour les femmes et de 0,3 % pour les hommes. Rappelons que le nombre de titulaires d'un permis de conduire avait diminué entre 2002 et 2007, tant pour les femmes que pour les hommes, ce qui explique le résultat précédent. Étant donné que la croissance est plus forte pour les femmes que pour les hommes, la proportion de ces dernières a donc légèrement augmenté au cours de cette période, passant de 42,8 % en 2002 à 44,5 % en 2007. La proportion des femmes parmi les propriétaires d'automobile en 2007 était donc légèrement inférieure aux 47,8 % qu'elles représentaient chez les titulaires d'un permis de conduire.

Sous un autre angle, le nombre de propriétaires d'une automobile par 100 titulaires d'un permis de conduire en 2007 est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, et ce, tant chez les 16 à 19 ans que chez les 20 à 24 ans : 47 propriétaires d'automobile par 100 titulaires d'un permis chez les femmes de 16 à 19 ans vs 60 pour les hommes. Ces ratios sont un peu plus près chez les 20 à 24 ans, soit 64 chez les femmes vs 73 chez les hommes.

En considérant globalement les jeunes de 16 à 24 ans, on observe donc une augmentation du nombre de propriétaires d'une automobile entre 2002 et 2007 plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soit 14,9 vs 7,6 %. Il en résulte que la proportion des femmes a crû de 1,6 point de pourcentage entre 2002 et 2007, soit 42,7 vs 41,1 %. Mais cette proportion de 42,7 % est un peu inférieure aux 46,6 % qu'elles représentent parmi les titulaires d'un permis de conduire.

Tableau 3
Évolution du nombre et de la proportion de femmes
chez les propriétaires d'une automobile (incluant les camions légers) de 16 à 24 ans,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007 vs 2002
16 à 19 ans							
• Femmes	21 349	23 696	25 391	26 644	28 598	31 881	49,3 %
• Hommes	39 799	43 009	44 595	45 231	47 820	52 011	30,7 %
• Total	61 148	66 705	69 986	71 875	76 418	83 892	37,2 %
• % Femmes	34,9	35,5	36,3	37,1	37,4	38,0	3,1 points
20 à 24 ans							
• Femmes	94 294	98 327	99 937	99 068	99 208	100 977	7,1 %
• Hommes	125 794	128 875	129 693	126 925	126 575	126 141	0,3 %
• Total	220 088	227 202	229 630	225 993	225 783	227 118	3,2 %
• % Femmes	42,8	43,3	43,5	43,8	43,9	44,5	1,7 point
16 à 24 ans							
• Femmes	115 643	122 023	125 328	125 712	127 806	132 858	14,9 %
• Hommes	165 593	171 884	174 288	172 156	174 395	178 152	7,6 %
• Total	281 236	293 907	299 616	297 868	302 201	311 010	10,6 %
• % Femmes	41,1	41,5	41,8	42,2	42,3	42,7	1,6 point

Le kilométrage parcouru

Les informations disponibles à cet égard viennent de deux enquêtes effectuées à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la première au milieu des années 1980 et la seconde au milieu des années 1990. On ne dispose donc pas d'information pour les années plus récentes. Dans l'enquête de 1985-1986, l'information concerne uniquement les 16 à 24 ans, alors que dans celle de 1995-1996, elle est détaillée pour les 16 à 19 ans et les 20 à 24 ans.

Ainsi, selon l'enquête de 1985-1986, la part du kilométrage effectué par les femmes parmi tous les conducteurs âgés de 16 à 24 ans s'établissait à 27 %, soit 1 588/5 869 millions de kilomètres.

En 1995-1996, cette proportion était un peu plus élevée, atteignant 34 %, soit 2 260/6 705 millions de kilomètres, et cette proportion était fort semblable pour les 16 à 19 ans et les 20 à 24 ans, soit respectivement 35 et 33 %.

Afin d'estimer la proportion correspondante pour l'année 2007, il faut donc procéder à l'aide d'hypothèses. Compte tenu de la nature exploratoire de cette démarche et du fait que les proportions des femmes de 16 à 19 ans et de 20 à 24 ans sont similaires en 1995-1996, on considère l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans. Ainsi, on observe l'évolution de la proportion correspondante des femmes parmi les titulaires d'un permis de conduire et les propriétaires d'automobile (incluant les camions légers) pour les mêmes périodes, soit 1985-1986, 1995-1996 et 2007. Le tableau suivant présente ces informations.

Quand on considère la proportion des femmes parmi les titulaires d'un permis de conduire âgés de 16 à 24 ans, on constate qu'elle se situait à 42,8 % en 1985-1986 et qu'elle a augmenté pour atteindre 46,3 % en 1995-1996. Toutefois, elle est demeurée assez stationnaire en 2007, puisqu'elle était de 46,6 %. Afin de mieux comprendre cette apparente stabilité entre 1995-1996 et 2007, on a analysé la situation sur une base annuelle depuis 1993 (résultats non présentés dans le tableau). Il en ressort que cette proportion, qui était en croissance au début des années 1990, a atteint un maximum en 1997 et 1998, s'établissant à 46,7 %. Au cours des années suivantes, elle a légèrement diminué, soit de 1 point de pourcentage, pour se situer à 45,8 % en 2001. Par la suite, elle a repris sa croissance, pour atteindre 46,6 % en 2007. Une hypothèse suggérée pour expliquer cette légère diminution entre 1997 et 2001 a trait à l'effet de la réforme de l'accès graduel à la conduite, qui aurait été légèrement plus marqué pour les femmes.

Toutefois, plusieurs titulaires d'un permis de conduire sont des conducteurs plutôt occasionnels qui parcourent un kilométrage peu élevé. Il apparaît que la possession d'un véhicule serait un meilleur indicateur de l'utilisation de la route à titre de conducteur.

Ainsi, quand on considère les propriétaires d'une automobile (incluant les camions légers) âgés de 16 à 24 ans, on constate qu'il s'agissait de femmes à 29,7 % en 1985-1986 et que cette proportion a fortement augmenté pour atteindre 39,9 % en 1995-1996. Elle a continué de croître par la suite, mais d'une manière moins importante puisqu'elle se situait à 41,1 % en 2002 et, finalement, à 42,7 % en 2007. On peut donc s'attendre à ce que la proportion du kilométrage parcouru par les femmes, par rapport à l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans, ait continué d'augmenter entre 1995-1996 et 2007.

Ainsi, alors que les femmes représentaient 29,7 % des propriétaires d'une automobile (incluant les camions légers) en 1985-1986, l'enquête sur le kilométrage leur en attribuait 27 %. Pour la période de 1995-1996, les femmes représentaient 39,9 % de ces propriétaires, tandis qu'elles avaient effectué 34 % du kilométrage. La croissance de 10 points de pourcentage des femmes parmi les propriétaires d'une automobile ou d'un camion léger entre 1985-1986 et 1995-1996 s'est traduite par une augmentation de 7 points de pourcentage dans le kilométrage.

On fait l'hypothèse que l'augmentation de 3 points de pourcentage de la proportion des femmes parmi les propriétaires d'une automobile ou d'un camion léger entre 1995-1996 et 2007, soit 42,7 % vs 39,9 %, se serait traduite par une hausse de 2 points de pourcentage dans le kilométrage. On estime donc à 36 % la part du kilométrage qu'elles auraient effectué dans le groupe des 16 à 24 ans en 2007.

Tableau 4
Cheminement du processus d'estimation de la proportion représentée par les femmes dans le kilométrage parcouru par les 16 à 24 ans en 2007

Indicateurs	1985-1986	1995-1996	2007
1) Titulaires d'un permis de conduire	42,8 %	46,3 %	46,6 %
2) Propriétaires d'une automobile ou d'un camion léger	29,7 %	39,9 %	42,7 %
3) Kilométrage parcouru	27 %	34 %	36 % (estimation)

Résumé sur les indicateurs reliés à l'usage du réseau routier

En conclusion, la part réelle du kilométrage parcouru par les femmes de 16 à 24 ans en 2007 sur le total est vraisemblablement supérieure à celle de 1996, qui s'élevait à 34 %, et pourrait s'établir, selon l'estimation effectuée, aux environs de 36 %.

Concernant les femmes de 16 à 19 ans, on retient qu'elles représentaient 44,0 % des titulaires d'un permis de conduire dans ce groupe d'âge en 2007 et 38,0 % des propriétaires d'une automobile. Quant aux femmes de 20 à 24 ans, ces proportions sont un peu plus élevées et s'établissent à 47,8 % chez les titulaires d'un permis et à 44,5 % pour les propriétaires d'une automobile.

C'est donc à l'aide de ces indicateurs que l'on considèrera les infractions commises, puis les informations relatives aux victimes et aux conducteurs impliqués dans les accidents.

CHAPITRE 2 : Les infractions

On s'arrêtera, dans un premier temps, aux infractions entraînant des points d'inaptitude. On traitera de l'ensemble des infractions et aussi des plus importantes catégories prises séparément. On terminera par les infractions au Code criminel relatives à l'alcool au volant.

L'ensemble des infractions entraînant des points d'inaptitude

Un premier point à établir est que l'évolution du nombre d'infractions, en tant que telle, révèle, pour une bonne part, l'activité policière. En effet, on constate, au tableau suivant, que l'année 2005 est caractérisée par un nombre beaucoup moins élevé d'infractions que pour les autres années présentées. Il est très peu probable que les infractions des jeunes aient connu une baisse de l'ordre de 25 % entre 2004 et 2005, pour ensuite augmenter considérablement en 2006, ce qui supposerait deux changements véritables dans leur comportement routier, soit une amélioration suivie d'une détérioration. D'ailleurs, le nombre total d'infractions pour l'ensemble des conducteurs, tous âges confondus, présente la même caractéristique : aux environs de 800 000 pour chacune des années de 2001 à 2006, il baisse à 630 000 en 2005.

Cependant, malgré ces variations annuelles dans le nombre d'infractions, il est fort probable qu'un changement dans la proportion de celles commises par les femmes soit indépendant de la surveillance policière. Autrement, cela signifierait que les policiers ont accordé une attention particulière soit aux hommes ou aux femmes au cours d'une certaine période.

Ainsi, le tableau suivant révèle que, dans leur groupe d'âge, les femmes de 16 à 19 ans forment une proportion de plus en plus importante dans l'ensemble des jeunes ayant commis des infractions entraînant des points d'inaptitude. Cette proportion se situait à 17,9 % en 2001, augmentant ensuite graduellement pour atteindre 22,0 % en 2006.

Toutefois, cette proportion de 22,0 % est très nettement inférieure à la proportion de 43,9 % de femmes parmi les titulaires d'un permis de conduire de cet âge en 2006 et de 37,4 % chez les propriétaires d'une automobile du même âge. Sur cette base, les femmes de cet âge commettent donc moins d'infractions que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Cependant, cette hausse de 4,1 points entre 2001 et 2006 est largement supérieure à celle de 1,3 point entre 2002 et 2007 qu'elles ont connue parmi les titulaires d'un permis de conduire. Elle est aussi supérieure à leur hausse de 3,1 points chez les propriétaires d'une automobile. Il semble donc probable qu'une forte portion de cette croissance de 4,1 points de pourcentage s'explique par l'augmentation de leur usage du réseau routier et aussi par une amélioration moins forte (ou une détérioration plus forte) de leur comportement routier par rapport à celui des hommes.

La principale constatation ayant trait aux femmes de 16 à 19 ans demeure que leur proportion parmi les conducteurs qui commettent des infractions, soit 22,0 %, est beaucoup plus faible que dans leur usage du réseau routier.

Concernant les femmes de 20 à 24 ans, on observe une situation semblable. Ainsi, elles forment une proportion de plus en plus importante de l'ensemble des jeunes de ce groupe qui commettent des infractions. Celle-ci, qui se situait à 22,2 % en 2001, a augmenté graduellement pour atteindre 26,0 % en 2006.

Cette proportion de 26,0 % est très nettement inférieure aux 47,5 % que les femmes de cet âge représentaient en 2006 parmi les titulaires d'un permis de conduire et de 43,9 % chez les propriétaires d'une automobile. Sur cette base, les femmes de cet âge commettent donc moins d'infractions que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Cependant, cette hausse de 3,8 points entre 2001 et 2006 est largement supérieure à celle de 0,7 point entre 2002 et 2007 qu'elles connaissaient parmi les titulaires d'un permis de conduire. Elle est aussi supérieure à la hausse de 1,7 point qu'elles ont connu chez les propriétaires d'une automobile. Il semble probable que cette croissance de 3,8 points de pourcentage s'explique par l'augmentation de leur usage du réseau routier et par une amélioration moins forte (ou une détérioration plus forte) de leur comportement routier par rapport à celui des hommes. Il reste que leur représentation parmi les conducteurs qui ont commis des infractions en 2006, soit 26,0 %, est beaucoup plus faible que leur proportion dans les usagers de cet âge du réseau routier.

Il ressort de cette analyse que l'ensemble des femmes de 16 à 24 ans a vu sa proportion croître entre 2001 et 2006 dans le total des personnes de cet âge ayant commis des infractions de la route entraînant des points d'inaptitude. Ainsi, elles représentaient 21,0 % de l'ensemble des conducteurs en infraction en 2001 et 24,7 % en 2006. Cette dernière proportion est très nettement inférieure aux 46,4 % qu'elles représentaient parmi les titulaires d'un permis de conduire en 2006 et aux 42,3 % du total des propriétaires d'automobile, toujours en 2006, et même aux 36 %, selon l'estimation effectuée, de leur part de kilométrage en 2007. La proportion des femmes de 16 à 24 ans parmi les conducteurs ayant commis des infractions est donc moins élevée que ce à quoi on aurait pu s'attendre.

Tableau 5
Évolution de la proportion des femmes parmi les auteurs de 16 à 24 ans
d'infractions commises ayant entraîné des points d'inaptitude,
pour tous les types d'infractions,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	8 750	9 288	9 208	9 736	7 493	9 988
• Hommes	40 256	38 979	38 164	38 421	30 030	35 466
• Total	49 006	48 267	47 372	48 157	37 523	45 454
• % Femmes	17,9	19,2	19,4	20,2	20,0	22,0
20 à 24 ans						
• Femmes	27 951	28 126	26 815	27 094	20 665	26 042
• Hommes	97 795	96 071	88 998	88 314	64 560	74 088
• Total	125 746	124 197	115 813	115 408	85 225	100 130
• % Femmes	22,2	22,6	23,2	23,5	24,2	26,0
16 à 24 ans						
• Femmes	36 701	37 414	36 023	36 830	28 158	36 030
• Hommes	138 051	135 050	127 162	126 735	94 590	109 554
• Total	174 752	172 464	163 185	163 565	122 748	145 584
• % Femmes	21,0	21,7	22,1	22,5	22,9	24,7

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour excès de vitesse

Les excès de vitesse constituent la principale catégorie d'infractions qui entraînent des points d'inaptitude. En effet, pour l'ensemble des conducteurs de tous âges, elle représente environ 70 % de ces infractions au cours des années 2001 à 2006.

Les résultats pour les excès de vitesse sont semblables à ceux observés pour l'ensemble des infractions. Par ailleurs, la proportion des femmes dans cette catégorie y est un peu plus importante.

Ainsi, les femmes de 16 à 19 ans ont commis 19,3 % de ces infractions en 2001, et cette proportion a crû continuellement, pour s'établir à 24,4 % en 2006. Toutefois, elle demeure très inférieure aux 43,9 % que les femmes de cet âge représentent parmi les titulaires d'un permis de conduire et aux 37,4 % chez les propriétaires d'une automobile.

Pour ce qui est des femmes de 20 à 24 ans, la situation est semblable. Ainsi, leur participation est de plus en plus importante dans le nombre des infractions commises pour excès de vitesse, soit 23,4 % en 2001 et 28,0 % en 2006. De plus, comme pour les femmes de 16 à 19 ans, ces proportions sont plus élevées que celles correspondantes dans l'ensemble des infractions.

Il en résulte que la proportion des femmes de 16 à 24 ans concernées par ce type d'infraction a crû entre 2001 et 2006. Ainsi, elles commettaient 22,3 % des infractions pour excès de vitesse en 2001 et 26,9 % en 2006. Toutefois, leur proportion est un peu plus forte quant aux infractions

pour excès de vitesse que par rapport à l'ensemble des infractions, soit d'environ 2 points de pourcentage. Par ailleurs, leur proportion de 26,9 % en 2006 est nettement inférieure à leur représentation de 46,4 % chez les titulaires d'un permis de conduire, de 42,3 % chez les propriétaires d'une automobile et même de 36 %, selon l'estimation effectuée du kilométrage en 2007.

Tableau 6
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises pour excès de vitesse,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	6 782	7 224	7 184	7 626	5 365	7 445
• Hommes	28 404	27 268	26 845	26 876	18 579	23 019
• Total	35 186	34 492	34 029	34 502	23 944	30 464
• % Femmes	19,3	20,9	21,1	22,1	22,4	24,4
20 à 24 ans						
• Femmes	22 039	22 287	21 147	21 554	15 164	19 532
• Hommes	72 142	70 423	65 446	64 716	42 768	50 317
• Total	94 181	92 710	86 593	86 270	57 932	69 849
• % Femmes	23,4	24,0	24,4	25,0	26,2	28,0
16 à 24 ans						
• Femmes	28 821	29 511	28 331	29 180	20 529	26 977
• Hommes	100 546	97 691	92 291	91 592	61 347	73 336
• Total	129 367	127 202	120 622	120 772	81 876	100 313
• % Femmes	22,3	23,2	23,5	24,2	25,1	26,9

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour omission de s'arrêter à un feu rouge

Les infractions pour le non-respect d'un feu rouge ne représentent environ que 5 % de celles commises par tous les conducteurs, tous âges confondus, au cours des années 2001 à 2006. En raison de ce petit nombre, les variations peuvent être plus importantes, de sorte que la tendance est plus difficile à définir.

Concernant la proportion des femmes de 16 à 19 ans impliquées dans ce type d'infraction, elle oscille autour de 18 % et se situe à 19,4 % en 2006. Toutefois, un résultat important révèle que, tout au long de la période de 2001 à 2006, leur implication est moins grande dans ce type d'infraction que pour les excès de vitesse et même que pour l'ensemble des infractions. En d'autres termes, les femmes de 16 à 19 ans respectent davantage les feux rouges que les hommes du même âge.

Les femmes de 20 à 24 ans, elles, en représentent environ 20 %, sauf en 2006 où cette proportion a atteint 22,6 %. De plus, on observe le même phénomène que pour les femmes de 16 à 19 ans,

soit qu'elles sont moins en cause que dans les excès de vitesse et même que dans l'ensemble des infractions.

Il se dégage de cette analyse que la proportion des femmes dans l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction pour omission de s'arrêter à un feu rouge se situait aux environs de 20 % de 2001 à 2005 et à 21,8 % en 2006. Toutefois, un résultat important révèle que cette proportion est moins élevée que celle obtenue tant pour l'ensemble des infractions que pour celles relatives à la vitesse.

Tableau 7
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises
pour omission de s'arrêter à un feu rouge,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	335	351	354	298	292	338
• Hommes	1 689	1 570	1 465	1 357	1 435	1 405
• Total	2 024	1 921	1 819	1 655	1 727	1 743
• % Femmes	16,6	18,3	19,5	18,0	16,9	19,4
20 à 24 ans						
• Femmes	1 282	1 216	1 144	1 057	1 020	1 169
• Hommes	4 972	4 795	4 531	4 168	3 883	3 995
• Total	6 254	6 011	5 675	5 225	4 903	5 164
• % Femmes	20,5	20,2	20,2	20,2	20,8	22,6
16 à 24 ans						
• Femmes	1 617	1 567	1 498	1 355	1 312	1 507
• Hommes	6 661	6 365	5 996	5 525	5 318	5 400
• Total	8 278	7 932	7 494	6 880	6 630	6 907
• % Femmes	19,5	19,8	20,0	19,7	19,8	21,8

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour omission de s'immobiliser à un panneau d'arrêt

Les infractions pour le non-respect d'un panneau d'arrêt sont environ deux fois plus fréquentes que celles pour omission de s'arrêter à un feu rouge et représentent environ 10 % des infractions commises par tous les conducteurs, tous âges confondus, au cours des années 2001 à 2006.

On constate, au tableau suivant, que la proportion représentée par les femmes de 16 à 19 ans a augmenté de 3,4 points de pourcentage entre 2001 et 2006, passant de 18,6 à 22,0 %. Ces proportions sont plus élevées d'environ 2 points que celles correspondantes obtenues pour le non-respect d'un feu rouge. En d'autres termes, comparativement aux hommes du même âge, les femmes de 16 à 19 ans respectent un peu moins les panneaux d'arrêt que les feux rouges.

La proportion correspondante pour les femmes de 20 à 24 ans a, elle aussi, connu une augmentation au cours de cette période, puisqu'elle est passée de 23,9 % en 2001 à 26,8 % en 2006. De plus, on observe le même phénomène que pour les femmes de 16 à 19 ans, mais d'une manière encore plus marquée. Ainsi, les proportions sont plus élevées d'environ 4 points de pourcentage que les proportions correspondantes obtenues concernant le feu rouge.

Dans l'ensemble, la proportion des femmes par rapport à tous les conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction pour omission de s'immobiliser à un panneau d'arrêt a connu une hausse de 3,0 points entre 2001 et 2006, puisqu'elle est passée de 22,3 % à 25,3 %. Cette proportion est plus élevée d'environ 3 points de pourcentage que celle concernant l'omission de s'arrêter à un feu rouge.

Tableau 8
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises
pour omission de s'immobiliser à un panneau d'arrêt,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	1 016	1 011	971	1 058	1 097	1 331
• Hommes	4 434	4 248	4 086	4 028	4 084	4 732
• Total	5 450	5 259	5 057	5 086	5 181	6 063
• % Femmes	18,6	19,2	19,2	20,8	21,2	22,0
20 à 24 ans						
• Femmes	3 073	3 148	3 043	2 958	3 058	3 639
• Hommes	9 804	9 804	9 144	8 906	8 886	9 937
• Total	12 877	12 952	12 187	11 864	11 944	13 576
• % Femmes	23,9	24,3	25,0	24,9	25,6	26,8
16 à 24 ans						
• Femmes	4 089	4 159	4 014	4 016	4 155	4 970
• Hommes	14 238	14 052	13 230	12 934	12 970	14 669
• Total	18 327	18 211	17 244	16 950	17 125	19 639
• % Femmes	22,3	22,8	23,3	23,7	24,3	25,3

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour omission d'attacher sa ceinture de sécurité

Les infractions pour omission d'attacher sa ceinture de sécurité ne représentent environ que 5 % de toutes les infractions entraînant des points d'inaptitude commises par l'ensemble des conducteurs, tous âges confondus, au cours des années 2001 à 2006. En raison de ce petit nombre d'infractions, les variations peuvent être importantes, de sorte que la tendance est plus difficile à définir.

Comme on peut le voir au tableau suivant, la proportion des femmes de 16 à 19 ans parmi les conducteurs ayant commis cette infraction a légèrement augmenté entre 2001 et 2006, passant de 13,1 à 14,7 %. Malgré cela, ces proportions sont plus faibles que toutes celles observées précédemment (ensemble des infractions, excès de vitesse, non-arrêt à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt). En d'autres termes, comparativement aux hommes du même âge, les femmes de 16 à 19 ans respectent plus qu'eux l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité.

La situation est fort semblable concernant les femmes de 20 à 24 ans. Ainsi, elles ont aussi connu une légère augmentation de leur proportion pour ce type d'infraction au cours de cette période, puisqu'elle est passée de 13,8 % en 2001 à 15,5 % en 2006. De plus, on observe le même phénomène que pour les femmes de 16 à 19 ans, soit que ces proportions sont plus faibles que toutes celles enregistrées précédemment, ce qui fait dire que les femmes de 20 à 24 ans respectent plus l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité que les hommes du même âge.

Dans l'ensemble, la proportion des femmes par rapport à tous les conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction pour omission d'attacher sa ceinture de sécurité a connu une hausse de 1,6 point entre 2001 et 2006, puisqu'elle est passée de 13,6 à 15,2 %. Cette proportion est plus faible que pour les autres catégories d'infractions considérées auparavant (ensemble des infractions, excès de vitesse, non-arrêt à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt), de sorte que les femmes de 16 à 24 ans respectent plus l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité que les hommes du même âge.

Tableau 9
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises
pour omission d'attacher sa ceinture de sécurité,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	375	309	306	366	355	457
• Hommes	2 477	1 940	1 922	2 259	2 159	2 660
• Total	2 852	2 249	2 228	2 625	2 514	3 117
• % Femmes	13,1	13,7	13,7	13,9	14,1	14,7
20 à 24 ans						
• Femmes	1 000	775	800	866	833	1 109
• Hommes	6 250	5 492	4 917	5 584	4 884	6 067
• Total	7 250	6 267	5 717	6 450	5 717	7 176
• % Femmes	13,8	12,4	14,0	13,4	14,6	15,5
16 à 24 ans						
• Femmes	1 375	1 084	1 106	1 232	1 188	1 566
• Hommes	8 727	7 432	6 839	7 843	7 043	8 727
• Total	10 102	8 516	7 945	9 075	8 231	10 293
• % Femmes	13,6	12,7	13,9	13,6	14,4	15,2

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour grand excès de vitesse (> 45 km/h)

Les infractions pour grand excès de vitesse ne représentent environ que 3 % de toutes celles entraînant des points d'inaptitude commises par l'ensemble des conducteurs, tous âges confondus, au cours des années 2001 à 2006.

On constate, au tableau suivant, que la proportion des femmes de 16 à 19 ans parmi les conducteurs ayant fait un grand excès de vitesse a augmenté de 2,4 points entre 2001 et 2006, passant de 7,3 à 9,7 %. Malgré cette hausse, ces proportions sont beaucoup plus faibles que toutes celles observées précédemment (ensemble des infractions, excès de vitesse, non-arrêt à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt et omission d'attacher sa ceinture de sécurité). En d'autres termes, comparativement aux hommes du même âge, les femmes de 16 à 19 ans commettent très peu de grands excès de vitesse.

Concernant les femmes de 20 à 24 ans, on observe une situation fort semblable. Ainsi, elles ont elles aussi connu une légère augmentation de leur proportion dans la commission de cette infraction au cours de cette période, puisqu'elle est passée de 11,3 % en 2001 à 12,9 % en 2006. De plus, on observe le même phénomène que pour les femmes de 16 à 19 ans, soit que ces proportions sont nettement plus faibles que toutes celles observées précédemment. En conséquence, les femmes de 20 à 24 ans commettent beaucoup moins d'infractions pour de grands excès de vitesse que les hommes du même âge.

Finalement, la proportion des femmes par rapport à l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction pour grand excès de vitesse a connu une hausse de 1,7 point entre 2001 et 2006, puisqu'elle est passée de 10,2 à 11,9 %. Cette proportion est nettement plus faible que pour les autres catégories d'infractions considérées auparavant, de sorte que le problème des grands excès de vitesse est beaucoup moins présent chez les femmes de cet âge que chez les hommes du même groupe.

Tableau 10
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises
pour grand excès de vitesse (> 45 km/h),
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	189	229	236	263	183	245
• Hommes	2 384	2 493	2 548	2 667	1 791	2 278
• Total	2 573	2 722	2 784	2 930	1 974	2 523
• % Femmes	7,3	8,4	8,5	9,0	9,3	9,7
20 à 24 ans						
• Femmes	760	817	756	860	458	646
• Hommes	5 975	6 431	5 923	6 164	3 705	4 345
• Total	6 735	7 248	6 679	7 024	4 163	4 991
• % Femmes	11,3	11,3	11,3	12,2	11,0	12,9
16 à 24 ans						
• Femmes	949	1 046	992	1 123	641	891
• Hommes	8 359	8 924	8 471	8 831	5 496	6 623
• Total	9 308	9 970	9 463	9 954	6 137	7 514
• % Femmes	10,2	10,5	10,5	11,3	10,4	11,9

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions pour vitesse ou action imprudente

Les infractions pour vitesse ou action imprudente représentent moins de 1 % de toutes celles entraînant des points d'inaptitude commises par l'ensemble des conducteurs, tous âges confondus, au cours des années 2001 à 2006. En raison du petit nombre de ces infractions, les fluctuations sont importantes.

Le tableau suivant révèle que la proportion des femmes de 16 à 19 ans parmi les conducteurs ayant commis des infractions pour vitesse ou action imprudente est très faible et se situe aux environs de 3 ou 4 % selon les années, ce qui indique que la vitesse ou les actions imprudentes concernent nettement plus les hommes que les femmes de cet âge.

Chez les femmes de 20 à 24 ans, on observe une situation fort semblable. La proportion de celles impliquées dans ce type d'infraction est un peu plus élevée que dans le groupe précédent, se

situant aux environs de 6 %. Cependant, il demeure que la vitesse ou les actions imprudentes concernent nettement plus les hommes que les femmes de cet âge.

Il en ressort que la proportion des femmes par rapport à l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction pour vitesse ou action imprudente est très faible et est passée de 3,4 % en 2001 et 2002 à environ 5,5 % de 2003 à 2006. Ces résultats indiquent que la vitesse ou les actions imprudentes sont nettement plus le lot des hommes que des femmes de cet âge.

Tableau 11
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions commises
pour vitesse ou action imprudente,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	12	16	20	24	20	20
• Hommes	480	494	456	459	476	473
• Total	492	510	476	483	496	493
• % Femmes	2,4	3,1	4,2	5,0	4,0	4,1
20 à 24 ans						
• Femmes	28	26	43	39	42	35
• Hommes	670	699	609	626	595	457
• Total	698	725	652	665	637	492
• % Femmes	4,0	3,6	6,6	5,9	6,6	7,1
16 à 24 ans						
• Femmes	40	42	63	63	62	55
• Hommes	1 150	1 193	1 065	1 085	1 071	930
• Total	1 190	1 235	1 128	1 148	1 133	985
• % Femmes	3,4	3,4	5,6	5,5	5,5	5,6

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Les infractions au Code criminel reliées à l'alcool

Le nombre d'infractions au Code criminel reliées à l'alcool est relativement petit lorsqu'on le compare au nombre total d'infractions entraînant des points d'inaptitude (environ 15 000 vs 800 000 par année). En raison de ce petit nombre d'infractions, les variations sont importantes, de sorte que la tendance est très difficile à établir.

On constate, au tableau suivant, que la proportion des femmes de 16 à 19 ans parmi les conducteurs ayant commis des infractions au Code criminel reliées à l'alcool au cours de la période de 2001-2006 se situe aux environs de 10 %, avec des fluctuations annuelles qui s'expliquent par le petit nombre d'infractions. Cette proportion est inférieure à celles des femmes du même âge pour la plupart des autres catégories d'infractions considérées entraînant des points d'inaptitude. Elle est aussi nettement inférieure aux résultats qu'elles ont obtenus aux différents indicateurs de leur usage du réseau routier. Cela indique que le problème de la conduite sous

l'effet de l'alcool concerne nettement moins les femmes que les hommes de cet âge.

Pour ce qui est des femmes de 20 à 24 ans, la situation est fort semblable. Ainsi, elles comptent pour environ 10 % des auteurs de ces infractions. De plus, on remarque pour elles aussi des fluctuations annuelles. Cette proportion est inférieure aux résultats obtenus aux différents indicateurs de leur usage du réseau routier et à la proportion des femmes du même âge impliquées dans la plupart des catégories d'infractions qui entraînent des points d'inaptitude, ce qui indique que le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne moins les femmes que les hommes de cet âge.

Il apparaît donc que la proportion des femmes par rapport à l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans qui commettent une infraction au Code criminel relative à l'alcool se situe à tout près de 10 %. Elle est plus faible que celles obtenues pour la plupart des autres catégories d'infractions considérées qui entraînent des points d'inaptitude, et beaucoup moins que ce que l'on relève selon les différents indicateurs concernant leur usage du réseau routier, de sorte que l'on peut conclure que le problème de l'alcool au volant chez les jeunes de 16 à 24 ans est beaucoup plus présent chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 12
Évolution de la proportion des femmes
parmi les auteurs de 16 à 24 ans d'infractions au Code criminel reliées à l'alcool,
2001-2006

Éléments considérés	2001	2002	2003	2004	2005	2006
16 à 19 ans						
• Femmes	56	65	65	44	63	63
• Hommes	671	643	614	617	568	550
• Total	727	708	679	661	631	613
• % Femmes	7,7	9,2	9,6	6,7	10,0	10,3
20 à 24 ans						
• Femmes	191	175	204	211	146	127
• Hommes	1 885	2 002	1 841	1 796	1 522	1 210
• Total	2 076	2 177	2 045	2 007	1 668	1 337
• % Femmes	9,2	8,0	10,0	10,5	8,8	9,5
16 à 24 ans						
• Femmes	247	240	269	255	209	190
• Hommes	2 556	2 645	2 455	2 413	2 090	1 760
• Total	2 803	2 885	2 724	2 668	2 299	1 950
• % Femmes	8,8	8,3	9,9	9,6	9,1	9,7

Note : Ces données pourraient être modifiées en raison du délai entre la date de la commission de l'infraction et celle de la condamnation.

Résumé des infractions

Si l'on considère les auteurs de l'ensemble des infractions entraînant des points d'inaptitude, les femmes de 16 à 24 ans ont vu leur proportion augmenter entre 2001 et 2006, puisqu'elle est passée de 21,0 à 24,7 %. Cette augmentation de 3,7 points de pourcentage s'expliquerait par l'augmentation de leur usage du réseau routier, soit 1,6 point de pourcentage en plus parmi les propriétaires d'une automobile, et aussi par une amélioration moins forte (ou une détérioration plus forte) de leur comportement routier par rapport à celui des hommes.

Toutefois, le fait important est que cette proportion de 24,7 % en 2006 est très nettement inférieure aux 46,4 % de titulaires d'un permis de conduire qu'elles constituaient cette année-là, aux 42,3 % des propriétaires d'une automobile et même aux 36 % de leur part du kilométrage parcouru en 2007 selon l'estimation effectuée. Les femmes de 16 à 24 ans sont donc beaucoup moins concernées par cette problématique que les hommes du même âge. De plus, on retrouve le même genre de résultats pour les femmes de 16 à 19 ans et celles de 20 à 24 ans.

En ce qui a trait aux différentes catégories d'infractions, on observe que les femmes de 16 à 24 ans représentent une proportion légèrement plus élevée des auteurs d'infractions pour excès de vitesse que de ceux de l'ensemble des infractions, soit 26,9 % vs 24,7 % en 2006. La proportion observée dans le cas du non-respect d'un panneau d'arrêt est fort voisine de celle de l'ensemble, soit 25,3 % vs 24,7 %, et un peu plus faible dans le cas du non-respect d'un feu rouge, soit 21,8 %.

Toutefois, les femmes de 16 à 24 ans sont moins concernées que les hommes de leur âge par l'omission d'attacher sa ceinture de sécurité, puisqu'elles n'avaient commis cette infraction que dans 15,2 % des cas de ce groupe en 2006. Elles sont aussi moins concernées qu'eux par les grands excès de vitesse (> 45 km/h en excès), leur proportion n'étant que de 11,9 % cette même année, et encore moins par les infractions pour vitesse ou action imprudente, alors qu'elles ne les avaient commises, dans ce groupe d'âge, que dans 5,6 % des cas en 2006.

Les résultats sont similaires, tant pour les femmes de 16 à 19 ans que pour celles de 20 à 24 ans, en ce qui a trait à ces différentes catégories d'infractions.

En dernier lieu, on a considéré les infractions au Code criminel reliées à l'alcool au volant. Ici encore, les femmes sont beaucoup moins concernées que les hommes de ce groupe d'âge par cette problématique. Ainsi, tant pour les femmes de 16 à 19 ans que pour celles de 20 à 24 ans, la proportion de ces infractions commises par les femmes fluctue aux environs de 10 % au cours de la période de 2001 à 2006. Plus précisément, les femmes de 16 à 24 ans n'avaient commis que 9,7 % de ces infractions parmi tous les conducteurs de ce groupe d'âge en 2006.

CHAPITRE 3 : Les victimes et les conducteurs impliqués dans les accidents

On considèrera, dans un premier temps, l'ensemble des victimes de la route selon les différentes gravités de dommages corporels subis. Toutefois, en plus des conducteurs, les victimes comprennent notamment les passagers d'un véhicule, de même que les cyclistes et les piétons, de sorte que de nombreuses victimes ne conduisaient pas de véhicule au moment des accidents. C'est pour cette raison que la deuxième section traitera spécifiquement des conducteurs impliqués dans ces accidents. Finalement, on abordera l'alcoolémie en relation avec les conducteurs décédés lorsqu'ils auront été testés.

Les victimes

Outre l'ensemble des victimes, on considèrera ces dernières selon les différentes gravités de dommages corporels, soit : les blessés légers, les blessés graves et les victimes décédées. Par ailleurs, on utilisera les mêmes groupes d'âge que ceux retenus dans les diverses publications de la SAAQ, soit les 15 à 19 ans et les 20 à 24 ans, de même que leur total.

Le tableau suivant traite de l'ensemble des victimes. Tant pour le groupe des 15 à 19 ans que pour celui des 20 à 24 ans et le total de ces deux groupes, la proportion des femmes oscille autour de 45 %, sauf en 2007 où elle se situe à 47 %. Cette proportion est quelque peu inférieure aux 49 % que les femmes de ces âges totalisent dans l'ensemble de la population, en raison de leur plus faible proportion comme conductrices selon différents critères de l'usage du réseau routier.

Par ailleurs, le nombre total annuel moyen de victimes de la route est de l'ordre de 3 000, tant chez les femmes de 15 à 19 ans que chez celles de 20 à 24 ans, pour un total de plus de 6 000 victimes annuellement parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans. Chez les hommes, ces nombres sont un peu plus élevés, de sorte qu'ils totalisent annuellement plus de 7 000 victimes de la route dans l'ensemble des 15 à 24 ans au cours de la période de 2002 à 2007.

Tableau 13
Évolution de la proportion des femmes parmi l'ensemble des victimes de 15 à 24 ans,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15 à 19 ans						
• Femmes	2 923	3 042	2 953	3 175	3 291	3 477
• Hommes	3 475	3 521	3 545	3 916	4 098	3 905
• Total	6 398	6 563	6 498	7 091	7 389	7 382
• % Femmes	45,7	46,4	45,4	44,8	44,5	47,1
20 à 24 ans						
• Femmes	3 115	3 116	3 141	3 300	3 201	2 904
• Hommes	3 787	3 611	3 915	4 037	3 957	3 338
• Total	6 902	6 727	7 056	7 337	7 158	6 242
• % Femmes	45,1	46,3	44,5	45,0	44,7	46,5
15 à 24 ans						
• Femmes	6 038	6 158	6 094	6 475	6 492	6 381
• Hommes	7 262	7 132	7 460	7 953	8 055	7 243
• Total	13 300	13 290	13 554	14 428	14 547	13 624
• % Femmes	45,4	46,3	45,0	44,9	44,6	46,8

Concernant les victimes blessées légèrement, les résultats apparaissent au tableau suivant. Ils sont fort semblables à ceux obtenus pour l'ensemble des victimes, étant donné qu'elles représentent environ 90 % de ce nombre. Toutefois, la proportion des femmes parmi les blessés légers est légèrement plus élevée que pour l'ensemble des victimes, puisqu'elle se maintient aux environs de 46 %, sauf en 2007 où elle atteint 48 %. On peut donc s'attendre, dès à présent, à ce que leur proportion soit inférieure à 46 % lorsque l'on considèrera les victimes ayant subi des dommages corporels plus importants.

Vu que les blessés légers représentent près de 90 % de toutes les victimes, leur nombre total annuel moyen demeure donc de l'ordre de 3 000, tant chez les femmes de 15 à 19 ans que chez celles de 20 à 24 ans, pour un total d'environ 6 000 victimes annuellement parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans. Chez les hommes, ces nombres demeurent un peu plus élevés, de sorte qu'ils totalisent annuellement près de 7 000 blessés légers dans l'ensemble des 15 à 24 ans.

Tableau 14
Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans blessées légèrement, 2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15 à 19 ans						
• Femmes	2 725	2 833	2 761	2 946	3 069	3 290
• Hommes	3 096	3 157	3 170	3 489	3 641	3 572
• Total	5 821	5 990	5 931	6 435	6 710	6 862
• % Femmes	46,8	47,3	46,6	45,8	45,7	47,9
20 à 24 ans						
• Femmes	2 905	2 953	2 960	3 106	3 020	2 763
• Hommes	3 340	3 206	3 484	3 583	3 517	2 998
• Total	6 245	6 159	6 444	6 689	6 537	5 761
• % Femmes	46,5	47,9	45,9	46,4	46,2	48,0
15 à 24 ans						
• Femmes	5 630	5 786	5 721	6 052	6 089	6 053
• Hommes	6 436	6 363	6 654	7 072	7 158	6 570
• Total	12 066	12 149	12 375	13 124	13 247	12 623
• % Femmes	46,7	47,6	46,2	46,1	46,0	48,0

Le tableau suivant traite des victimes blessées gravement, c'est-à-dire ayant été hospitalisées. On peut voir qu'effectivement la proportion des femmes y est beaucoup moins élevée que dans le cas des blessés légers. Pour les femmes de 15 à 19 ans, cette proportion se maintient aux environs de 35 %, avec certaines fluctuations en raison du faible nombre de victimes. Chez les femmes de 20 à 24 ans, elle est encore plus faible, se situant autour de 30 %. Ainsi, dans le total des 15 à 24 ans, la proportion des femmes, parmi tous les blessés graves de ce groupe d'âge, est en moyenne de 33 %.

Sous un autre angle, le nombre annuel moyen de victimes blessées gravement est de l'ordre de 200 chez les femmes de 15 à 19 ans et d'un peu moins, soit environ 150, chez celles de 20 à 24 ans, pour un total de près de 350 femmes de 15 à 24 ans blessées gravement annuellement. Chez les hommes, le nombre de blessés graves est, *grosso modo*, deux fois plus élevé.

Tableau 15
Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans blessées gravement, 2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15 à 19 ans						
• Femmes	181	192	172	207	191	171
• Hommes	315	324	314	369	387	277
• Total	496	516	486	576	578	448
• % Femmes	36,5	37,2	35,4	35,9	33,0	38,2
20 à 24 ans						
• Femmes	176	150	154	172	162	123
• Hommes	383	344	377	385	385	284
• Total	559	494	531	557	547	407
• % Femmes	31,5	30,4	29,0	30,9	29,6	30,2
15 à 24 ans						
• Femmes	357	342	326	379	353	294
• Hommes	698	668	691	754	772	561
• Total	1 055	1 010	1 017	1 133	1 125	855
• % Femmes	33,8	33,9	32,1	33,5	31,4	34,4

Finally, it remains to consider the victims who died, whose results appear in the following table. The proportion of women in this group is still much lower than for the severely injured. With significant annual variations due to very low numbers, it is around 26% during the period considered (minimum of 21,0% in 2002 and maximum of 30,7% in 2006) for women aged 15 to 19 and around 27% (minimum of 17,6% in 2003 and maximum of 34,7% in 2002) for those aged 20 to 24. Thus, for the whole group of people aged 15 to 24 who died, it is women who represent about 27% of the cases.

From another angle, the average annual number of deaths is of the order of 20 victims, both for women aged 15 to 19 and for those aged 20 to 24, for a total of about 40 deaths of victims of road accidents annually among women aged 15 to 24. For men of the same age, these numbers are about three times higher.

Tableau 16
Évolution de la proportion des femmes parmi les victimes de 15 à 24 ans décédées,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15 à 19 ans						
• Femmes	17	17	20	22	31	16
• Hommes	64	40	61	58	70	56
• Total	81	57	81	80	101	72
• % Femmes	21,0	29,8	24,7	27,5	30,7	22,2
20 à 24 ans						
• Femmes	34	13	27	22	19	18
• Hommes	64	61	54	69	55	56
• Total	98	74	81	91	74	74
• % Femmes	34,7	17,6	33,3	24,2	25,7	24,3
15 à 24 ans						
• Femmes	51	30	47	44	50	34
• Hommes	128	101	115	127	125	112
• Total	179	131	162	171	175	146
• % Femmes	28,5	22,9	29,0	25,7	28,6	23,3

Les conducteurs impliqués dans les accidents

Le tableau suivant traite de l'ensemble des conducteurs impliqués dans les accidents de la route avec dommages corporels. La proportion des femmes de 16 à 19 ans par rapport à l'ensemble des conducteurs de cet âge impliqués dans ces accidents a légèrement augmenté entre 2002 et 2007, soit de 1,9 point de pourcentage, étant passée de 33,8 à 35,7 %. Elle était inférieure en 2007 à leur proportion comme titulaires d'un permis de conduire, qui s'établissait à 44,0 %. Toutefois, elle n'est que très légèrement inférieure à la proportion de femmes parmi les propriétaires d'une automobile en 2007, qui se situait à 38,0 %.

Concernant le groupe des 20 à 24 ans, la proportion des femmes par rapport à l'ensemble des conducteurs impliqués dans les accidents routiers avec dommages corporels a aussi augmenté entre 2002 et 2007, soit de 3,4 points de pourcentage, celle-ci étant passée de 33,8 à 37,2 %. Elle demeurait inférieure en 2007 à leur proportion parmi les titulaires d'un permis de conduire, qui s'établissait à 47,8 %. Elle était aussi inférieure à leur proportion parmi les propriétaires d'une automobile en 2007, qui atteignait 44,5 %.

Dans l'ensemble, la proportion des femmes de 16 à 24 ans parmi tous les conducteurs de cet âge impliqués dans les accidents de la route avec dommages corporels a donc augmenté entre 2002 et 2007 de 2,7 points de pourcentage, passant de 33,8 à 36,5 %. Cette dernière proportion est nettement inférieure à leur représentation parmi les titulaires d'un permis de conduire, qui s'établissait à 46,6 %. Elle est aussi inférieure à leur proportion parmi les propriétaires d'une automobile en 2007, qui se situait à 42,7 %. Toutefois, elle est fort voisine de leur part de 36 % du kilométrage parcouru, que l'on a estimée dans une section précédente. En d'autres termes, il semble que les femmes de 16 à 24 ans ont un risque d'accident avec dommages corporels fort

semblable à celui des hommes du même âge quand on utilise le kilométrage parcouru comme critère d'exposition à un tel risque.

Sous un autre angle, le nombre annuel moyen de conductrices de 16 à 19 ans impliquées dans un accident avec dommages corporels est de l'ordre de 2 000, alors qu'il est près de 3 000 pour les conductrices de 20 à 24 ans.

Tableau 17
Évolution de la proportion des femmes parmi les conducteurs de 16 à 24 ans
impliqués dans l'ensemble des accidents avec dommages corporels,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
16 à 19 ans						
• Femmes	1 713	1 808	1 810	1 941	2 061	2 187
• Hommes	3 360	3 502	3 502	3 732	3 898	3 947
• Total	5 073	5 310	5 312	5 673	5 959	6 134
• % Femmes	33,8	34,0	34,1	34,2	34,6	35,7
20 à 24 ans						
• Femmes	2 703	2 791	2 874	2 907	2 856	2 684
• Hommes	5 286	5 095	5 431	5 403	5 167	4 535
• Total	7 989	7 886	8 305	8 310	8 023	7 219
• % Femmes	33,8	35,4	34,6	35,0	35,6	37,2
16 à 24 ans						
• Femmes	4 416	4 599	4 684	4 848	4 917	4 871
• Hommes	8 646	8 597	8 933	9 135	9 065	8 482
• Total	13 062	13 196	13 617	13 983	13 982	13 353
• % Femmes	33,8	34,9	34,4	34,7	35,2	36,5

Si l'on considère uniquement les conducteurs impliqués dans les accidents avec blessé léger, on obtient des résultats fort semblables, puisqu'ils représentent environ 90 % des conducteurs impliqués dans tous les accidents avec dommages corporels.

Ainsi, la proportion des femmes de 16 à 19 ans par rapport à l'ensemble des conducteurs de cet âge impliqués dans ces accidents a légèrement augmenté entre 2002 et 2007, soit de 1,6 point de pourcentage, celle-ci étant passée de 34,8 à 36,4 %. Ces proportions sont très légèrement supérieures, soit d'environ 1 point de pourcentage, à celles obtenues précédemment pour l'ensemble des accidents avec dommages corporels. On peut donc s'attendre dès à présent à des proportions plus faibles en ce qui a trait aux accidents les plus graves.

Concernant le groupe des 20 à 24 ans, la proportion des femmes par rapport à l'ensemble des conducteurs de cet âge impliqués dans les accidents avec blessé léger a aussi augmenté entre 2002 et 2007, soit de 3,7 points de pourcentage, celle-ci étant passée de 34,8 à 38,5 %.

La proportion des femmes de 16 à 24 ans dans l'ensemble des conducteurs de cet âge impliqués dans les accidents avec blessé léger a donc augmenté entre 2002 et 2007, soit de 2,7 points de

pourcentage, celle-ci étant passée de 34,8 à 37,5 %. Cette dernière proportion est nettement inférieure aux 46,6 % qu'elles représentent parmi les titulaires d'un permis de conduire ainsi qu'aux 42,7 % des propriétaires d'une automobile en 2007. Toutefois, elle serait très légèrement supérieure à la proportion de 36 % estimée pour le kilométrage qu'elles auraient parcouru en 2007.

Tableau 18
Évolution de la proportion des femmes
parmi les conducteurs de 16 à 24 ans
impliqués dans les accidents avec blessé léger,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
16 à 19 ans						
• Femmes	1 580	1 675	1 704	1 803	1 912	2 047
• Hommes	2 958	3 140	3 125	3 306	3 447	3 579
• Total	4 538	4 815	4 829	5 109	5 359	5 626
• % Femmes	34,8	34,8	35,3	35,3	35,7	36,4
20 à 24 ans						
• Femmes	2 502	2 605	2 685	2 708	2 681	2 557
• Hommes	4 679	4 544	4 840	4 780	4 597	4 085
• Total	7 181	7 149	7 525	7 488	7 278	6 642
• % Femmes	34,8	36,4	35,7	36,2	36,8	38,5
16 à 24 ans						
• Femmes	4 082	4 280	4 389	4 511	4 593	4 604
• Hommes	7 637	7 684	7 965	8 086	8 084	7 664
• Total	11 719	11 964	12 354	12 597	12 677	12 268
• % Femmes	34,8	35,8	35,5	35,8	36,2	37,5

Le tableau suivant traite des conducteurs impliqués dans les accidents avec blessé grave. On constate qu'effectivement la proportion des femmes y est beaucoup moins élevée que dans les accidents avec blessé léger. Dans le cas des conductrices de 16 à 19 ans, elle se situe aux environs de 26 %, avec des fluctuations en raison de leur faible nombre. Chez celles de 20 à 24 ans, elle est même un peu plus faible, soit autour de 25 %. Ainsi, la proportion des femmes parmi tous les conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans un accident avec blessé grave se situe aux environs de 25 %.

Cela est nettement inférieur aux proportions de 46,6 % qu'elles formaient parmi les titulaires d'un permis de conduire en 2007, de 42,7 % parmi les propriétaires d'une automobile et même à leur part de 36 % estimée pour le kilométrage parcouru en 2007.

Tableau 19
Évolution de la proportion des femmes
parmi les conducteurs de 16 à 24 ans
impliqués dans les accidents avec blessé grave,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
16 à 19 ans						
• Femmes	119	122	97	124	120	117
• Hommes	335	312	312	359	368	290
• Total	454	434	409	483	488	407
• % Femmes	26,2	28,1	23,7	25,7	24,6	28,7
20 à 24 ans						
• Femmes	162	169	159	171	154	107
• Hommes	505	468	512	504	462	371
• Total	667	637	671	675	616	478
• % Femmes	24,3	26,5	23,7	25,3	25,0	22,4
16 à 24 ans						
• Femmes	281	291	256	295	274	224
• Hommes	840	780	824	863	830	661
• Total	1 121	1 071	1 080	1 158	1 104	885
• % Femmes	25,1	27,2	23,7	25,5	24,8	25,3

Il reste à considérer les conducteurs impliqués dans un accident mortel, dont les résultats apparaissent au tableau suivant. La proportion des femmes y est nettement plus basse que pour les accidents avec blessé grave. Avec des variations annuelles importantes en raison des très faibles nombres, elle se situe aux environs de 20 % pour les conductrices de 16 à 19 ans au cours de la période considérée (minimum de 12,2 % en 2004 et maximum de 25,9 % en 2006) et de 21 % (minimum de 16,3 % en 2006 et maximum de 27,7 % en 2002) pour celles de 20 à 24 ans. Ainsi, pour l'ensemble des conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans un accident mortel, la proportion des femmes est d'environ 21 %.

Cette dernière proportion est nettement inférieure à celles de 46,6 % qu'elles constituaient parmi les titulaires d'un permis de conduire en 2007, de 42,7 % des propriétaires d'une automobile et même à leur part de 36 % estimée par rapport au kilométrage parcouru en 2007.

Sous un autre angle, on trouve environ 15 conductrices de 16 à 19 ans impliquées dans un accident mortel chaque année et 25 conductrices de 20 à 24 ans. Toutefois, ces nombres sont sujets à de fortes variations annuelles, en raison des petits nombres utilisés pour cette analyse. Chez les hommes du même âge, ces nombres sont environ quatre fois plus élevés.

Tableau 20
Évolution de la proportion des femmes
parmi les conducteurs de 16 à 24 ans
impliqués dans les accidents mortels,
2002-2007

Éléments considérés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
16 à 19 ans						
• Femmes	14	11	9	14	29	23
• Hommes	67	50	65	67	83	78
• Total	81	61	74	81	112	101
• % Femmes	17,3	18,0	12,2	17,3	25,9	22,8
20 à 24 ans						
• Femmes	39	17	30	28	21	20
• Hommes	102	83	79	119	108	79
• Total	141	100	109	147	129	99
• % Femmes	27,7	17,0	27,5	19,0	16,3	20,2
16 à 24 ans						
• Femmes	53	28	39	42	50	43
• Hommes	169	133	144	186	191	157
• Total	222	161	183	228	241	200
• % Femmes	23,9	17,4	21,3	18,4	20,7	21,5

L'alcoolémie chez les conducteurs décédés

Compte tenu des très petits nombres de conducteurs considérés dans ce cas, on traitera globalement les informations les plus récentes disponibles, soit l'ensemble de la période de 2002 à 2006, présentées dans le tableau suivant. En effet, ce ne sont pas tous les conducteurs décédés qui ont été testés. Il faut donc d'abord examiner dans quelle mesure la proportion des femmes parmi les conducteurs décédés et testés pour alcoolémie s'apparente à celle qu'elles constituent parmi les conducteurs impliqués dans les accidents mortels.

Ainsi, on observe, au tableau suivant, que les femmes de 16 à 19 ans représentent 18,8 % des conducteurs décédés et testés pour alcoolémie. Cette proportion est identique à celle qu'elles obtenaient dans l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident mortel de 2002 à 2006 (77/409; voir le tableau précédent). En ce qui a trait aux femmes de 20 à 24 ans, elles représentent 19,7 % des conducteurs décédés et testés pour alcoolémie. C'est légèrement inférieur à leur proportion dans l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident mortel de 2002 à 2006, qui s'élevait à 21,6 % (135/626; voir le tableau précédent). Cette différence ne devrait pas influencer sur le sens des résultats suivants.

Concernant les jeunes conductrices de 16 à 19 ans, on s'attendait à ce qu'elles représentent aussi 18,8 % des conducteurs ayant de l'alcool dans le sang ou encore dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Or, ces proportions se situent respectivement à 8,5 et 11,8 %, ce qui signifie que le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne beaucoup moins les femmes que les hommes de cet âge.

En ce qui a trait aux femmes de 20 à 24 ans, les résultats sont semblables. Si on s'attendait à ce qu'elles représentent aussi 19,7 % des conducteurs ayant de l'alcool dans le sang ou encore dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang, ces proportions se situent respectivement à 12,8 et 12,9 %, ce qui signifie que le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne beaucoup moins les femmes que les hommes de cet âge.

De la même manière, on s'attendait à ce que les femmes de 16 à 24 ans représentent 19,3 % des conducteurs décédés ayant de l'alcool dans le sang ou encore dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Or, ces proportions se situent respectivement à seulement 11,5 et 12,6 %. Le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne donc beaucoup moins les femmes que les hommes de cet âge.

Tableau 21
Proportion des femmes selon deux mesures reliées à l'alcoolémie
parmi les conducteurs de 16 à 24 ans
impliqués dans les accidents mortels et testés,
2002-2006

Éléments considérés	Nombre de conducteurs décédés et testés	Nombre de conducteurs ayant de l'alcool dans le sang	Nombre de conducteurs dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang
16 à 19 ans			
• Femmes	27	4	4
• Hommes	117	43	30
• Total	144	47	34
• % Femmes	18,8	8,5	11,8
20 à 24 ans			
• Femmes	47	15	12
• Hommes	192	102	81
• Total	239	117	93
• % Femmes	19,7	12,8	12,9
16 à 24 ans			
• Femmes	74	19	16
• Hommes	309	145	111
• Total	383	164	127
• % Femmes	19,3	11,5	12,6

Résumé sur les victimes et les conducteurs impliqués dans les accidents

Si l'on considère toutes les victimes de 15 à 24 ans, qu'il s'agisse de conducteurs d'un véhicule, de passagers, de cyclistes ou de piétons, on constate que la proportion des femmes se situe aux environs de 45 % chaque année, ce qui est un peu inférieur à leur pourcentage dans toute la population de cet âge, en raison de leur plus faible proportion selon différents indicateurs de l'usage du réseau routier à titre de conductrices. Leur proportion diminue grandement à mesure que l'on considère des dommages corporels plus graves. Ainsi, parmi les blessés graves de 15 à 24 ans, les femmes comptent pour 33 %, et cette proportion diminue même à 27 % dans le cas des victimes décédées.

Si l'on s'en tient aux seuls conducteurs impliqués dans les accidents, on observe une hausse de la proportion des femmes entre 2002 et 2007, ce qui correspond à celle qu'elles connaissent également relativement aux indicateurs de l'usage du réseau routier. Ainsi, les femmes de 16 à 24 ans représentaient 36,5 % de tous les conducteurs de cet âge impliqués dans un accident avec dommages corporels en 2007, ce qui est inférieur à leur proportion parmi les titulaires d'un permis de conduire et parmi les propriétaires d'une automobile, mais fort près de la proportion estimée à 36 % pour le kilométrage effectué. En d'autres termes, il semble que le risque d'accident avec dommages corporels pour les femmes de 16 à 24 ans soit fort semblable à celui des hommes du même âge quand on considère le kilométrage parcouru comme mesure d'exposition à ce risque. Cependant, leur risque d'accident devient nettement inférieur à celui des hommes pour ce qui est des accidents plus graves. En effet, cette proportion de 36,5 % observée pour l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels n'est plus que de 25 % dans le cas des accidents avec blessé grave et de 21 % dans le cas des accidents mortels. Donc, le risque d'être impliqué dans un accident mortel ou avec blessé grave à titre de conducteur est nettement inférieur pour les femmes de 16 à 24 ans que pour les hommes du même âge.

Finalement, concernant la problématique de l'alcool au volant, étant donné que les femmes de 16 à 24 ans représentent 19,3 % des conducteurs décédés qui ont été testés pour alcoolémie, on s'attendait à retrouver la même proportion dans le cas des conducteurs ayant de l'alcool dans le sang ou encore de ceux dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Or, ces proportions se situent respectivement à seulement 11,5 et 12,6 %. Le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne donc beaucoup moins les femmes que les hommes de cet âge.

CONCLUSION

Le tableau suivant présente la synthèse des résultats obtenus.

Tout d'abord, on a considéré l'évolution de la proportion des femmes de 16 à 24 ans selon différents indicateurs de l'usage du réseau routier. On a alors constaté qu'elle a augmenté entre 2002 et 2007, tant pour celles de 16 à 19 ans que pour celles de 20 à 24 ans. Puis, alors que les femmes de 16 à 19 ans représentaient 48,9 % de la population de cet âge en 2007, cette proportion se situait à 44,0 % pour les titulaires d'un permis de conduire et à 38,0 % pour les propriétaires d'une automobile. Quant aux femmes de 20 à 24 ans, qui représentaient 48,8 % de ce groupe d'âge en 2007, ces proportions sont un peu plus élevées et s'établissaient à 47,8 % pour les titulaires d'un permis et à 44,5 % pour les propriétaires d'une automobile. Quant à la part représentée par les femmes de 16 à 24 ans en 2007 dans le kilométrage total effectué par tous les conducteurs de ce groupe d'âge, elle est vraisemblablement supérieure à la proportion de 34 % selon une enquête effectuée à la SAAQ en 1995-1996 et elle pourrait s'établir, selon l'estimation effectuée, aux environs de 36 %.

Quand on considère l'ensemble des infractions entraînant des points d'inaptitude, les femmes de 16 à 24 ans ont aussi vu leur proportion augmenter entre 2001 et 2006, puisqu'elle est passée de 21,0 % à 24,7 %. On observe la même tendance tant pour les femmes de 16 à 19 ans que pour celles de 20 à 24 ans. Cette hausse de 3,7 points de pourcentage reflète l'augmentation de leur usage du réseau routier ainsi qu'une amélioration moins forte (ou une détérioration plus forte) de leur comportement routier par rapport à celui des hommes.

Toutefois, le fait important est que cette proportion de 24,7 % en 2006 pour l'ensemble des femmes de 16 à 24 ans est très nettement inférieure à celle de 46,4 % qu'elles constituaient chez les titulaires d'un permis de conduire en 2006, de 42,3 % chez les propriétaires d'une automobile et même de 36 %, selon l'estimation effectuée du kilométrage qu'elles auraient parcouru en 2007. Elles sont donc beaucoup moins concernées par cette problématique que les hommes du même âge. De plus, les femmes de 16 à 19 ans et celles de 20 à 24 ans obtenaient des résultats similaires.

En ce qui a trait aux différentes catégories d'infractions, la proportion des femmes de 16 à 24 ans est légèrement plus élevée pour ce qui est des infractions pour excès de vitesse, soit 26,9 %, fort voisine pour le non-respect d'un panneau d'arrêt, soit 25,3 %, et un peu plus faible pour l'omission de s'arrêter à un feu rouge, soit 21,8 %. Toutefois, elles sont nettement moins concernées que les hommes par l'infraction concernant l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité, puisqu'elles ne l'avaient commise que dans 15,2 % des cas en 2006. Elles sont encore moins concernées par les grands excès de vitesse (> 45 km/h en excès), soit à seulement 11,9 % en 2006, et encore moins par les infractions pour vitesse ou action imprudente, comptant pour 5,6 % des auteurs de ces infractions. En dernier lieu, on a considéré les infractions au Code criminel reliées à l'alcool au volant. Ici encore, les femmes sont beaucoup moins en cause que les hommes de ce groupe d'âge, puisqu'elles représentaient 9,7 % des auteurs de ces infractions en 2006.

Si l'on considère toutes les victimes de 15 à 24 ans, qu'il s'agisse de conducteurs d'un véhicule, de passagers, de cyclistes ou de piétons, on constate que la proportion des femmes tourne autour de 45 %, ce qui est un peu inférieur à ce qu'elles représentent dans toute la population de cet âge,

en raison de leur plus faible proportion comme conductrices selon différents indicateurs de l'usage du réseau routier. Cependant, cette proportion diminue grandement à mesure que l'on considère des dommages corporels plus graves. Ainsi, la proportion des femmes parmi les blessés graves de 15 à 24 ans se situe à 33 %, et elle diminue même à 27 % dans le cas des victimes décédées.

Si on s'en tient aux seuls conducteurs impliqués dans les accidents routiers, on observe une hausse de la proportion des femmes entre 2002 et 2007, ce qui va dans le même sens que celle qui se manifeste dans les indicateurs de l'usage du réseau routier. Ainsi, les femmes de 16 à 24 ans représentaient 36,5 % de tous les conducteurs de cet âge impliqués dans un accident avec dommages corporels en 2007, ce qui est inférieur à leur proportion parmi les titulaires d'un permis de conduire et les propriétaires d'une automobile, mais fort voisin de la proportion estimée à 36 % pour le kilométrage qu'elles auraient effectué. En d'autres termes, il semble que le risque d'accident avec dommages corporels pour les femmes de 16 à 24 ans soit fort semblable à celui des hommes du même âge quand on considère le kilométrage parcouru comme mesure d'exposition à ce risque. Cependant, leur risque d'accident devient nettement inférieur à celui des hommes du même âge pour ce qui est des accidents plus graves. En effet, cette proportion de 36,5 % observée pour l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels n'est plus que de 25 % dans le cas des accidents avec blessé grave et de seulement 21 % pour les accidents mortels. Donc, le risque d'être impliqué dans un accident mortel ou avec blessé grave à titre de conducteur est nettement inférieur pour les femmes de 16 à 24 ans que pour les hommes du même âge.

Finalement, concernant la problématique de l'alcool au volant, étant donné que les femmes de 16 à 24 ans représentent 19,3 % des conducteurs décédés qui ont été testés pour alcoolémie, on s'attendait à retrouver la même proportion dans le cas des conducteurs ayant de l'alcool dans le sang ou encore de ceux dépassant 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Or, ces proportions se situent respectivement à seulement 11,5 et 12,6 %, ce qui indique que le problème de la conduite sous l'effet de l'alcool concerne donc beaucoup moins les femmes que les hommes de cet âge.

En résumé, sur la base de leur usage du réseau routier, les femmes de 16 à 24 ans commettent moins d'infractions et ont un risque d'accident mortel ou encore avec blessé grave nettement moins élevé que les hommes du même âge. Toutefois, leur risque d'accident avec dommages corporels serait fort semblable à celui des hommes du même âge quand on considère le kilométrage parcouru comme mesure d'exposition à ce risque.

Cependant, la présence des femmes de 16 à 24 ans sur le réseau routier devrait continuer de croître au cours des prochaines années, de sorte que leur proportion parmi les conducteurs qui commettent des infractions ou qui sont impliqués dans un accident devrait, elle aussi, continuer d'augmenter.

TABLEAU SYNTHÈSE
Proportion des femmes, selon le groupe d'âge,
relativement à différents indicateurs de l'usage du réseau routier,
au comportement des usagers de la route et à leur implication dans les accidents

Indicateurs	16 à 19 ans		20 à 24 ans		16 à 24 ans	
	Évolution de 2002-2007 (variation en points de %)	2007 (%)	Évolution de 2002-2007 (variation en points de %)	2007 (%)	Évolution de 2002-2007 (variations en points de %)	2007 (%)
1) Usage du réseau routier						
• Population	+ 0,3 point	48,9	+ 0,1 point	48,8	+ 0,2 point	48,8
• Titulaires d'un permis	+ 1,3 point	44,0	+ 0,7 point	47,8	+ 0,7 point	46,6
• Propriétaire d'une auto	+ 3,1 points	38,0	+ 1,7 point	44,5	+ 1,6 point	42,7
• Kilométrage parcouru	1985-1986 : non disp. 1995-1996 : 35 %		1985-1986 : non disp. 1995-1996 : 33 %		1985-1986 : 27 % 1995-1996 : 34 % 2007 : estimé à 36 %	
2) Comportement routier : les infractions						
A) Points d'inaptitude	2001-2006	2006	2001-2006	2006	2001-2006	2006
• Toutes les infractions	+ 4,1 points	22,0	+ 3,8 points	26,0	+ 3,7 points	24,7
• Excès de vitesse	+ 5,1 points	24,4	+ 4,6 points	28,0	+ 4,6 points	26,9
• Feu rouge	Variable	19,4	Variable	22,6	Variable	21,8
• Panneau d'arrêt	+ 3,4 points	22,0	+ 2,9 points	26,8	+ 3,0 points	25,3
• Ceinture de sécurité	+ 1,6 point	14,7	+ 1,7 point	15,5	+ 1,6 point	15,2
• Grand excès de vitesse	+ 2,4 points	9,7	+ 1,6 point	12,9	+ 1,7 point	11,9
• Vit. ou action imprudente	Variable	4,1	Variable	7,1	Stable > 2002	5,6
B) Code criminel	2001-2006	2006	2001-2006	2006	2001-2006	2006
• Reliées à l'alcool	Variable	10,3	Variable	9,5	Variable	9,7
3) Accidents : victimes et conducteurs						
A) Victimes	15 à 19 ans	2007	20 à 24 ans	2007	15 à 24 ans	2007
• Toutes les victimes	Variable	47,1	Variable	46,5	Variable	46,8
• Blessés légers	Variable	47,9	Variable	48,0	Variable	48,0
• Blessés graves	Variable	38,2	Variable	30,2	Variable	34,4
• Décès	Variable	22,2	Variable	24,3	Variable	23,3
B) Conducteurs dans les accidents	16 à 19 ans	2007	20 à 24 ans	2007	16 à 24 ans	2007
• Avec dommages corporels	+ 1,9 point	35,7	+ 3,4 points	37,2	+ 2,7 points	36,5
• Avec blessé léger	+ 1,6 point	36,4	+ 3,7 points	38,5	+ 2,7 points	37,5
• Avec blessé grave	Variable	28,7	Variable	22,4	Variable	25,3
• Mortels	Variable	22,8	Variable	20,2	Variable	21,5
C) Alcool (conducteurs décédés)	Global : 2002-2006		Global : 2002-2006		Global : 2002-2006	
• Présence d'alcool	8,5		12,8		11,5	
• > 80 mg d'alcool/100 ml de sang	11,8		12,9		12,6	

DESSR, novembre 2008